



Bobo-Dioulasso, le

18 AOUT 2026

COMMUNIQUE N°2026/0000034 MESRI/SG/UNB/P

**RELATIF AU RECRUTEMENT D ETUDIANTS POUR LES MASTERS EN
SCIENCE POLITIQUE, EN DROIT PUBLIC FONDAMENTAL ET EN SCIENCES
ECONOMIQUES AU TITRE DE L'ANNEE 2026-2027**

Le Président de l'Université Nazi BONI informe le public de l'ouverture, au titre de la rentrée 2026-2027, de tests de recrutement des étudiants de la 3^e promotion des Masters à l'Unité de Formation et de Recherche en Sciences Juridiques, Politique, Economiques et de Gestion (UFR/SJPEG) en :

- Science politique, spécialité gouvernance sécuritaire ;
- Sciences Économiques, spécialité, Macroéconomie et Gestion du Développement (MGD), Economie Agricole, de l'Environnement et de l'Alimentation (2EA) ;
- Droit public, spécialité Droit public et contentieux publics.

I. Régime des candidatures

I.1. Conditions

I.1.1. Master en Science politique

Le master en Science politique est ouvert aux candidats (étudiants, travailleurs) motivés, titulaires d'une licence en Science politique, en Droit, en sociologie (option sociologie politique), philosophie (option philosophie politique), Histoire (option histoire politique et sociale) ou de tout autre diplôme académique jugé équivalent par l'Université Nazi BONI.

I.1.2. Master en Droit public

Le master en Droit public est ouvert aux candidats (étudiants, travailleurs) motivés, titulaires d'une licence en droit public ou de tout autre diplôme académique jugé équivalent à la licence en droit public par l'Université Nazi BONI.

I.1.3. Master en Sciences économiques

Le master en Sciences économiques est ouvert aux candidats (étudiants, travailleurs) motivés, titulaires d'une licence en Sciences Économiques ou de tout autre diplôme académique jugé équivalent par l'Université Nazi BONI.

I.2. Nombre de places disponibles

Le nombre de places disponibles pour chaque Master est fixé à 30.

Chacun des candidats retenus devra confirmer sa participation au programme en s'acquittant des frais d'inscription académique dans un délai de quinze (15) jours ouvrés à compter de la date de publication des résultats définitifs de recrutement.

NB : L'ouverture effective de la formation est subordonnée à l'atteinte du seuil de 15 étudiants inscrits.

I.3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- un formulaire de cursus rempli (à télécharger à partir de l'adresse <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme du baccalauréat ;
- une copie légalisée du diplôme ou l'attestation de succès de la licence ;
- une copie légalisée des relevés de notes de L1, L2 et L3, (à joindre en un seul fichier sur la plateforme) (si les notes ne sont pas indiquées sur 20, l'équivalence de telles notes sur 20 est exigée) ;
- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (passeport, carte nationale d'identité...) ;
- un curriculum vitae certifié sincère, daté et signé ;
- un certificat de travail pour les professionnels ;
- un document attestant le statut de professionnel pour les travailleurs ;
- un engagement légalisé à s'acquitter des frais de formation à télécharger sur la plateforme Campusfaso.
- un reçu de paiement des frais de gestion de dossiers s'élevant à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payables en ligne.

I.4. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso(<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **17 août au 15 septembre 2026 à 23 h 59 UTC**. Pour ce faire, chaque candidat devra se connecter au site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de déposer son dossier sur la plateforme.

La validation de la candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossier qui s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Fasoazerka, Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

II. Modalités de recrutement

II.1. Présélection sur dossier

En vue de la présélection, sont autorisés à déposer les candidats ayant obtenu une **moyenne de 11/20** calculée sur la base des moyennes des six semestres de la licence pour les étudiants dont le parcours ne comporte pas de mémoire et équivalent et sur la base des moyennes des cinq semestres de licence pour les étudiants dont le parcours comporte la soutenance d'un mémoire ou équivalent.

La commission de présélection se réserve le droit d'examiner le relevé de note à toute fin utile.

La moyenne de présélection compte pour **40%**.

II.2. Test écrit

Seuls les candidats présélectionnés prendront part au test. Le test écrit compte pour 40% et se réalisera comme suit :

II.2.1. Master en Science Politique

Une épreuve de dissertation portant sur un phénomène politique ou un sujet d'actualité politique.

II.2.2. Master en droit public

Une épreuve portant sur au moins l'une des matières suivantes :

- Droit constitutionnel ;
- Droit administratif ;
- Droit international public.

II.2.3. Master en Économie en développement.

Une épreuve portant sur au moins l'une des matières suivantes :

- Econométrie ;
- Macroéconomie ;
- Microéconomie.

II.3. Entretien oral

L'entretien compte pour **20%** et est destiné à poursuivre l'évaluation des connaissances des candidats et à cerner leur motivation. Seuls les candidats ayant obtenu au moins la **moyenne (10/20)** au test écrit sont autorisés à prendre part aux entretiens d'une durée de **15 mn** devant un jury.

Les résultats de la présélection sur dossier seront disponibles dans un délai d'une semaine à compter de la date de clôture des soumissions. Les candidats présélectionnés seront informés des dates du test écrit et de l'oral qui se dérouleront dans la période du **21 au 26 septembre 2026**.

Le début des cours est prévu pour le **1^{er} octobre 2026**.

III. Frais d'inscription et de formation

Niveau	Nature des frais	Etudiants de la zone UEMOA	Etudiants hors de la zone UEMOA
M1	Inscription universitaire	51500	251500
	Frais de formation	-	-
M2	Inscription universitaire	51500	251500
	Frais de formation	301500	301500

Les frais d'inscription universitaire sont obligatoirement payables en une tranche sur Campusfaso pour confirmer l'inscription après admission.

Les frais de formation obligatoirement payables en une tranche sur campusfaso, en 2^{ème} année, sont exigées avant la soutenance du mémoire.

NB : Aucun frais n'est remboursable.

Ampliation : large diffusion



Le Président

H. Bismarck

Pr. Hassan Bismarck NACRO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Officier de l'Ordre des Palmes académiques